

ABONNEMENT.

Table of subscription rates: 30 fr. for 12 months, 16 for 6 months, 8 for 3 months.

On s'abonne:

At the Saumur office or by mail to the publisher.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Table of insertion rates: 90 c. per line, 30 for legal notices, 75 for general news.

RESERVES SONT FAITES: Right to refuse publication of ads.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

At the HAVAS Agency, 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois...

SAUMUR, 10 AVRIL

BULLETIN

Les préliminaires de la paix avec la Chine sont signés.

C'est la troisième fois que cet incident diplomatique se produit depuis que nous guerroyons là-bas.

Cette fois sera-t-elle la bonne?

On n'en sait rien.

Quoi qu'il en soit, les amis de M. Jules Ferry essaient de réhabiliter leur homme d'affaires...

La vérité est que cette signature des préliminaires a eu lieu non par M. Jules Ferry, mais malgré lui.

C'est par les Anglais que la négociation a été conduite, parce que les Anglais ont besoin que la paix se fasse entre la France et la Chine.

Ce sont des agents anglais qui ont pris l'initiative des pourparlers et qui ont influencé les représentants du gouvernement de Pékin.

Pourquoi le gouvernement de Pékin se montre-t-il prêt à céder?

C'est parce qu'on le menace d'envoyer 60,000 hommes, — envoi que, la veille de sa chute, M. Jules Ferry n'avait pas prévu.

M. Jules Ferry n'est donc pour rien dans la conclusion de la paix, — si tant est que les préliminaires soient suivis d'un traité sérieux.

Ce qu'il y a à l'actif de l'homme que les opportunistes veulent réhabiliter, c'est que, pour des calculs électoraux, il n'a pas encore envoyé au Tonkin les renforts nécessaires; c'est qu'il a laissé acculer le corps expéditionnaire à la dernière extrémité; c'est que ses amis ont fait un scandaleux coup de Bourse le 30 mars.

Nous pourrions citer tel député de l'Union républicaine qui a réalisé ce jour-là cinq cent mille francs de différences.

On a joué encore à la Bourse mardi 7 avril. — A une heure de l'après-midi, M. Jules Ferry recevait la nouvelle de la signature des préliminaires; et, à deux heures un quart, le nouveau cabinet, constitué depuis la veille, faisait aux Chambres sa déclaration gouvernementale sans savoir ce qui se passait.

M. Ferry s'était rendu à l'Élysée, et ce n'est qu'à trois heures — c'est-à-dire après la fermeture de la Bourse, — que des indiscrets apportèrent la grosse nouvelle au Palais-Bourbon, c'est-à-dire trop tard pour beaucoup de tripoteurs navrés.

C'est un bien joli tour que M. Ferry a joué là à ses successeurs.

Mais c'est un dernier trait qui résume toute sa conduite politique depuis deux ans: Mensonges et surprises.

Si nous n'avions pas d'autres preuves de sa duplicité, celle-là suffirait pour justifier la condamnation de ce brasseur de cartes bizautes.

LA PAIX INCERTAINE.

Hélas! toutes les nouvelles pacifiques d'hier s'évanouissent aujourd'hui, et nous avons bien raison de les accueillir sous toutes réserves.

On télégraphie de Berlin au Daily Chronicle: « Dans certains cercles politiques, on attribue la présente attitude pacifique de la Chine à une simple manœuvre dans le but de gagner du temps et d'attendre l'arrivée d'un nombreux matériel de guerre commandé en Europe. »

« On ajoute qu'un emprunt de 4 million et demi sterling qui avait été conclu à Londres dans un but avoué de constructions de chemins de fer et d'exploitation de mines en Chine, est considéré maintenant comme emprunt de guerre. »

On lit dans le National: « Voici, d'après nos informations, qui sont très-exactes, quelles sont, à cette heure,

les intentions du nouveau cabinet en ce qui concerne le conflit franco-chinois:

« M. de Freycinet ne croit pas, d'une manière absolue, à la conclusion de la paix. On en est, selon l'expression d'un ministre nouveau, à la période d'informations. »

« En conséquence, les ministres de la guerre et de la marine prennent toutes les mesures nécessaires pour continuer la lutte, si cela est nécessaire. »

« Cependant, les renforts actuels en partance ne dépasseront pas le chiffre de 40,000 hommes. »

« M. le général de Courcy, commandant le 40e corps, est placé à la tête du corps expéditionnaire. Le général Brière de l'Isle aura, s'il l'accepte, le commandement d'une division. »

« Si la paix n'est pas conclue à bref délai, si le gouvernement français soupçonne que le Tsung-li-Yamen veut gagner du temps, alors, SOIXANTE MILLE HOMMES, tenus prêts dès aujourd'hui, iront grossir notre armée en Indo-Chine et agiront sur le territoire chinois. »

Depuis quatre jours, le gouvernement français n'a reçu de Chine aucun nouvel avis sur les dispositions pacifiques du Tsung-li-Yamen.

Le consul de France à Tien-Tsin, qui devait être avisé de la publication officielle de l'édit impérial enjoignant aux troupes chinoises de l'armée du Quang-Si et du Yunnan de se retirer derrière la frontière du Tonkin, n'a pas encore télégraphié au ministre des affaires étrangères pour l'informer de cette publication.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Le général Campenon, après avoir pris possession du ministère de la guerre, a adressé au général Brière de l'Isle le télégramme suivant:

« Recevez et transmettez à tous l'expression de mes sympathies de soldat: la France a les yeux sur vous; elle ne négligera rien

pour vous venir en aide: elle compte sur votre énergie et sur votre dévouement. »

Le général Campenon a reçu hier matin une dépêche du général Brière de l'Isle, annonçant que des réguliers chinois qui se sont montrés vers l'est ont été attaqués et repoussés par nos troupes qui n'ont éprouvé aucune perte.

Le commandant du corps expéditionnaire ajoute que la situation est bonne et que le Delta est solidement gardé.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

JUGÉ PAR LES RÉPUBLICAINS

Nous avons donné hier les portraits de MM. Brisson et de Freycinet. Voici, en peu de mots, ceux de leurs collaborateurs:

M. Allain-Targé.

L'Intransigeant:

« Passa au Grand-Ministère, après avoir passé dans la magistrature impériale. Allié des Ferry, étant le beau-père du frère Charles. »

« Jadis patron de la candidature Barodet, partisan de l'autonomie communale, de la suppression du budget des cultes et de l'élection des juges, il a mis depuis de l'eau dans son vin. C'est d'autant plus à remarquer que ça ne lui arrive pas souvent. »

M. René Goblet.

Le Radical:

« Ancien avocat, ancien procureur général et ancien ministre de l'intérieur. Le voici maintenant grand maître de l'Université, — ce qui surprendra bien des gens, lui-même peut-être plus que tous les autres. »

« Un petit, un tout petit Picard, remuant, gesticulant et rageur. Rit parfois, mais d'un rire sarcastique et nerveux. Figure sèche et anguleuse, favoris grisonnants de magistrats; coiffé en oreilles de chien. »

Le Voltaire:

« C'est un petit homme, à la figure an-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

VIII

LA LANDE DE LANVAUX (suite).

Je m'enfonçai dans le bois et en sortis à une assez grande distance pour n'avoir pas à craindre d'être aperçu par aucun des hôtes du manoir. Je pris mes précautions pour ne pas m'égarer encore et me dirigeai vers l'ouest. Il faisait un brillant soleil, mais la brise assez vive qui agitait le feuillage en tempérait la chaleur. Je marchais d'un pas rapide; quelques fruits encore verts que je cueillais le long des fossés m'aiderent à endormir ma faim; mais bientôt elle se fit cruellement sentir; heureusement, j'aperçus une pauvre chaudière où j'entraî pour demander l'assistance que, dans le fond de nos campagnes, on refuse rarement au voyageur.

Le paysan auquel je m'adressai ne savait pas un mot de français. Je n'avais pas prévu cette difficulté, qui devait être un des ennemis de ma route. J'eus beaucoup de peine à faire comprendre que la faim me tirait les entrailles; j'y parvins cepen-

lant, et ces braves gens s'empressèrent de mettre à ma disposition une galette de sarrasin noire et épaisse, du beurre salé et du cidre aigre. Rarement j'ai mangé avec autant de plaisir. Ce modeste régal me rendit toutes mes forces, et je me remis en marche; mais je n'avais pu obtenir de renseignements, il me fallut donc marcher devant moi sans but précis, laissant à ma bonne étoile le soin de me guider.

Bientôt le caractère inculte et sauvage du pays s'accrut; les traces de culture devinrent plus rares, puis cessèrent tout-à-fait.

Plus de pommiers, plus de châtaigniers; de maigres genêts, des ajoncs qui s'élevaient à peine de quelques pouces au-dessus du sol témoignaient de son aridité. Bientôt cette chétive végétation disparut elle-même: j'étais entré dans l'immense lande de Lanvaux.

Une impression d'écrasante tristesse se dégageait de cette solitude; à perte de vue, le regard ne rencontrait pas un abri contre les ardeurs du soleil et les rafales de la pluie. Sur la terre pelée, rocaillante, le voyageur aurait vainement cherché un sentier pour se guider; la bruyère même était desséchée et ne produisait que des fleurs maladiques; les robes moutons de la Bretagne n'auraient pu s'y procurer l'herbe sèche dont ils se nourrissent dans les plus mauvais terrains.

Aucun bruit ne troublait le silence de la lande,

si ce n'est le cri de quelque vanneau solitaire, de quelques alouettes égares dans un lieu où elles ne trouvaient pas une graine à becqueter, ou le chant monotone de la cigale ou bien encore le frôlement d'un lézard, d'une couleuvre qui fuyait en rampant à mon approche. La pluie qui glissait sur la terre imperméable sans la pénétrer ne laissait après son passage aucun vestige de verdure; seulement, dans les endroits les plus bas, elle avait laissé, comme dans autant de cuvettes, une eau stagnante qui, échauffée par les rayons du soleil, produisait des exhalaisons malfaisantes. Aucune grenouille n'y faisait entendre ses coassements; tout un monde d'insectes bideux éloignait l'imprudent qui aurait tenté d'y éteindre sa soif.

Les bords n'étaient égayés ni par des joncs ni par des roseaux. Une sorte de bourrelet jaunâtre, souvent, des rochers d'une forme bizarre rompaient la monotonie de ce pays maudit. Parfois, ils avaient été dressés par la main des hommes à des époques reculées, longtemps avant l'ère chrétienne. C'étaient des menhirs, ou pierres enfoncées profondément en terre, des dolmens, espèces de tables gigantesques sur lesquelles, d'après les antiquaires, les druides avaient autrefois fait ruisseler le sang des victimes.

Une sorte de terreur mystérieuse s'empara de moi; je précipitais ma marche pour sortir au plus tôt de cette plaine sinistre, mais la lande se prolongeait toujours devant moi, déroulant à mes regards sa perpétuelle uniformité. Le soleil se coucha, semblant envelopper l'horizon désolé d'un linceul sanglant, puis la nuit vint. Là, elle revêt un caractère funèbre qu'elle n'a pas ailleurs. Pourquoi ne l'avouerais-je pas? J'eus peur; le bruit de mes pas sur la terre durcie éveilla en moi des impressions indéniables.

Rencontrer une butte, ou être humain, il n'y fallait pas penser; je craignais de m'enfoncer dans quelque excavation, de tomber dans un de ces bourbiers où j'aurais peut-être disparu tout entier. Les dernières heures du jour me permirent d'apercevoir une espèce de cirque, appelée cromlech dans le pays et formée de pierres rangées en cercle.

J'y entrai; dans l'intérieur s'élevaient comme autant de fantômes d'énormes menhirs, un dolmen dont la pierre horizontale soutenue par d'autres blocs mesurait bien une vingtaine de pieds de longueur.

Là, du moins, je me trouvais à l'abri du vent, qui était très-froid et gémissait comme une plainte; je me couchai pour attendre le jour. Une heure ne s'était pas écoulée lorsque j'entendis des pas qui se dirigeaient vers ma retraite. Je songai aux légendes

Les Chemins Méridionaux clôturent à 702.25 au comptant et 697.50 à terme.
L'Égyptienne unifiée descend rapidement à 315.
Le Turc est à 16. L'action Suez tombe à 1,950.
Le Rio-Tinto cote 259.
L'action Rio-Tinto de fer résistent mal et se négocient : le Nord à 1,165, l'Orléans à 1,325, le Midi à 1,170, l'Ouest à 845, l'Est à 800, le Lyon à 1,270.

Chronique militaire.

M. le général Bocquet, chef d'état-major du 9^e corps d'armée, est nommé au commandement de la 48^e brigade d'infanterie (5^e division, 3^e corps d'armée), à Caen, en remplacement de M. le général Jamais, envoyé au Tonkin.

M. le général de brigade Harel, disponible, qui commandait, il y a quelques mois à peine, le 32^e régiment d'artillerie, a été nommé au commandement de l'artillerie du 4^e corps d'armée, au Mans, en remplacement de M. le général Morlière, décédé.

M. le général Delpech est nommé commandant de la 34^e brigade d'infanterie, à Poitiers, en remplacement de M. le général Regley de Königsegg, admis à la retraite.

La France annonce que le général Lewal, ancien ministre de la guerre, serait nommé commandant du 40^e corps d'armée, à Rennes, en remplacement du général de Courcy, nommé commandant en chef au Tonkin.

On lit dans l'Avenir militaire :

Nous apprenons que la commission d'habillement s'occupe activement de rechercher un moyen pratique et économique de bronzer les casques en métal des cuirassiers et des dragons. Nous ne saurions trop l'en féliciter. C'est une réforme des plus importantes. L'aspect des régiments de cuirassiers ou de dragons, réunis pour une grande revue, y perdra en pittoresque ; mais ces belles troupes y gagneront énormément en utilité pratique. Si leurs casques n'étaient plus au soleil, suivant l'expression consacrée, ils ne décèleront plus leur présence à l'ennemi dans les reconnaissances. Les redettes, aux avant-postes, seront moins exposées à se faire tuer inutilement, trahies par l'éclat de leur coiffure.

La guerre devient de plus en plus sérieuse. Le brillant, dans les armées, doit de plus en plus faire place au solide. Si l'on pouvait bronzer également les sabres et les baïonnettes, le progrès, dans le sens que nous indiquons, serait encore plus complet. Mais le bronze des casques sera déjà un grand pas fait dans la voie des réformes utiles, et nous faisons des vœux pour que les efforts de la commission soient le plus promptement possible couronnés de succès.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

PENSIONS MILITAIRES.

Le Conseil d'Etat vient d'élaborer un projet de décret portant modification des ordonnances de 1831-1832 et abrogation des décrets de novembre 1864, sur les pensions pour blessures ou infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer.

Voici quelle est l'économie de ce projet :

Si, par une aggravation consécutive, les blessures ou infirmités qui ont donné droit à la retraite atteignent un degré de gravité supérieur à celui qui a servi de base à la concession de la pension, il sera procédé à une nouvelle liquidation de ladite pension.

A cet effet, le militaire retraité adressera directement sa demande au ministre de la guerre, dans un délai de cinq ans qui courra du jour de la cessation de l'activité, le tout à peine de déchéance. La concession de la nouvelle pension sera précédée des visites et contre-visites réglementaires, ainsi que de l'avis du Comité consultatif de santé.

Les titres de réforme ne pourront être délivrés aux sous-officiers, caporaux et soldats réformés pour blessures reçues dans un service commandé, pour infirmités contractées dans l'armée ou pour infirmités existant avant l'incorporation, mais ayant ultérieurement acquis, à raison de fatigues du service, un développement entraînant l'incapacité de servir, que lorsque l'origine, la nature et la gravité des dites blessures ou infirmités auront été constatées par des certificats d'origine et des procès-verbaux établis suivant les formes réglementaires en matière de pension.

L'entrée en jouissance des pensions liquidées en exécution de ce décret, sera fixée à la date des décrets de concession.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Vote du crédit de 450 millions pour le Tonkin.

Ont voté pour : MM. Benoist, Maillé (Alexis) ;

Ont voté contre : MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

S'est abstenu : M. Bury.

LA SUPPRESSION DES GENDARMERIES.

Le nombre des crimes s'accroît de jour en jour d'une manière effroyable ; des ouvriers soi-disant sans travail inondent les campagnes et inspirent peu de confiance aux paysans ; partout on sent que l'on a plus besoin que jamais de la protection du brave gendarme, et au lieu d'augmenter le nombre des brigades, le gouvernement de la République en supprime. Le moment est bien mal choisi.

Le pauvre gendarme est accablé de travail ; demandez-lui de surveiller les braconniers, il vous répondra que le service du recrutement l'absorbe complètement. Ceci

est vrai ; ces braves serviteurs passent leur existence à la recherche des militaires et à porter des livrets de soldat de village en village.

Jusqu'ici, la République avait respecté cette belle institution ; Farre et autres avaient bien essayé de leur arracher leur tricorne, ils ne réussirent pas. Voulez-vous, aux approches des élections, désorganiser ce service pour plaire à certains électeurs victimes des gendarmes ? (J. d'Indre-et-Loire.)

Sur la demande de M^e l'évêque d'Angers, et par bref du 10 mars dernier, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a nommé commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, M. Hervé-Bazin, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers.

L'Univers dit à cette occasion :

« Les catholiques savent quelle hauteur de vues et quelle maturité d'esprit M. Hervé-Bazin a montrées, jeune encore, dans l'enseignement si ardu de l'économie politique. Ils n'ignorent pas avec quel entrain et quel vigueur il soutient, comme directeur de l'Anjou, le combat pour les saines doctrines, et ceux qui l'ont entendu dans les nombreuses conférences qu'il a données sur divers points de la France, n'ont pas oublié les mâles accents que prête sa voix éloquente à la croisade contre la Révolution. »

« A tous ces titres, M. Hervé-Bazin, qu'il nous permette de le dire, est pour nous comme un frère, et c'est dans les sentiments d'une véritable affection de famille que nous applaudissons à la si juste distinction dont il vient d'être honoré, sur la demande du grand évêque dont il est un précieux auxiliaire. — AUGUSTE ROUSSEL. »

On lit dans les journaux de Tours :

« Quelques jours à peine sont passés, depuis que des mains malveillantes ont mis le feu dans les bois appartenant à l'honorable M. le marquis de Quinemont, de Crouzilles. »

« Le même jour, le feu se déclarait à quelques lieues plus loin, dans la forêt de M. de Paységur. »

« Mercredi encore, des individus appartenant à la même bande incendiaire, ont allumé de nouveau l'incendie dans les bois du Plessis, appartenant à M. le docteur Chevreau, près Brizay. »

« Plusieurs hectares de bois ont été la proie des flammes. »

TOURS.

La cavalcade du 6 avril. — Cette cavalcade, malgré les giboulées de grêle qui tombaient à chaque instant, a été très-réussie.

Brillants costumes très-bien portés, chars superbes, et foule énorme de curieux venus des environs pour voir et applaudir le défilé.

On a beaucoup ri, on s'est bien amusé, et le produit de la fête, destiné comme on

sait aux pauvres et aux blessés du Tonkin, a été considérable.

Nos félicitations aux habitants de Thouars.

Le Comité de l'association « l'Alsace-Lorraine » d'Angers, désireux de voir tous les Français originaires des pays annexés resserrer leurs liens de solidarité et de commune origine par la formation de sociétés fraternelles, fait un appel aux Alsaciens-Lorrains de Saumur et des environs qui voudraient participer à cette œuvre exclusivement patriotique en les priant de faire connaître leurs noms et adresses au bureau du journal.

On leur adressera incessamment une convocation pour une réunion qui aura lieu à Saumur et où seront discutées et mises aux voix les bases de l'association à fonder.

Nous recommandons les excellents *Civets de Lièvre* vendus à L'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 25 et 4 fr. la boîte, ainsi que les *Tripes à la mode de Caen* de la rue de la Grande-Troaderie, marque « à la Petite-Normande », à 80 centimes, 4 fr. 20 et 2 fr. 25 la boîte. — Ces produits n'ont besoin d'aucune préparation, il suffit de les réchauffer.

Théâtre de Saumur

Aujourd'hui vendredi, 10 avril, représentation donnée par la troupe Pascal Delagarde.

LOUIS RUGES, pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. Champagne.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 4 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8^e illustrés de 260 gravures. 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. d'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^e. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

VIENT DE PARAÎTRE QUELQUES HEURES AVEC LES SAINTS

Traduit de l'anglais, par M^{me} B. DE LÉPINE.

Un joli volume in-12, 3 francs. En vente chez DÉZÉ, rue Saint-Jean.

PAUL GODÉT, propriétaire-gérant.

La saison théâtrale 1884-1885

A ANGERS

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article que vient de publier *Angers-Revue* :

La saison 1884-1885 a été des plus brillantes : elle marquera parmi celles qui, au point de vue musical, ont donné les meilleurs résultats. On ne se doute guère, en général, de la somme d'efforts, de temps et de labeurs que coûte un opéra nouveau. Il est regrettable que l'envers de la toile soit un mystère aussi complet pour la masse du public, qui, la plupart du temps, y voit ce qui n'y est point. On se doute le moins du monde de ce qui s'y passe. Un directeur intelligent devrait de temps en temps offrir à quelques spectateurs la représentation gratuite d'une première mise en scène : cela leur rendrait indulgents. Quand ils verraient monter en trois semaines des ouvrages qui demandent trois et quatre mois d'études à Paris, et cela en pleine exploitation théâtrale, avec l'obligation de jouer et chanter presque chaque soir, quand ils seraient témoins de toutes les difficultés qu'il faut vaincre jusqu'à la minute où sont frappés les trois coups

traditionnels, sans nul doute, le lever du rideau les trouverait disposés à une excessive bienveillance. Malheureusement il n'en est pas ainsi et beaucoup ne pardonnent pas la moindre défaillance. Le nombre des gens qui, dans une illumination, ne voient que le lampion éteint, et dans un feu d'artifice ne se souviennent que de la pièce ratée, est plus grand qu'on ne pense. Il en est de même au théâtre, où l'impression prime la réflexion. Chez le spectateur naïf, ceci n'a rien d'étonnant : il en doit être autrement pour le critique impartial, dans l'obligation de se préoccuper non-seulement du fait, mais encore de la mesure du possible. Il lui appartient d'éclairer l'opinion, de la redresser, de la diriger, de même que c'est à lui d'étudier la question dont il parle, dans le cas où il ne la connaîtrait pas suffisamment ; la sévérité n'est excusable qu'en connaissance de cause.

Quoi qu'on puisse penser d'ailleurs, il est certain que depuis trois ans notre théâtre est monté sur un pied qui n'est point en rapport avec le chiffre de subvention qu'il reçoit de la ville. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer l'orchestre et les artistes de la troupe à ceux des autres villes de province. Leur supériorité reconnue par tous les étrangers à même de juger la différence, n'est peut-être pas chez nous appréciée à sa juste valeur. Il est vrai que le public, ignorant de ce qui se passe ailleurs, peut, jusqu'à un certain point, ne

pas se douter qu'il est mieux partagé que les autres. Ici, les termes de comparaison lui manquent. Il existe cependant un fait sur lequel l'illusion n'est pas possible, je veux parler de la variété du répertoire, variété qui s'impose de plus en plus, et cette année n'a pas cessé d'être la préoccupation constante de la direction.

Je ne crois pas qu'on puisse lui reprocher de s'être endormie sur ses succès, car elle a présenté dans le courant de l'hiver à ses abonnés vingt-sept opéras et opérettes, parmi lesquelles on doit compter cinq premières de pièces nouvelles : *Lakmé*, *Gillette de Narbonne*, les *Noces de Figaro*, la *Princesse Jaume* et *Manon*, en tout seize actes ; sans compter des reprises qui ont demandé beaucoup de travail, telles que celles du *Caïd* et du *Barbier*, et tout un répertoire que la présence d'une comédienne d'un réel talent, M^{me} Marie Soll, a permis d'exploiter à Angers pour la première fois. C'est ainsi que nous avons eu la *Cosaque*, *Nitouche* et *Lili*.

On chercherait en vain, je crois, dans le passé du théâtre, une campagne aussi bien remplie. Elle fait véritablement honneur à l'activité de M. Jules Breton, toujours sur la brèche, et qui, cette fois, avait su réunir une troupe d'élite composée d'artistes qui laissent en nous quittant d'unanimes regrets. Grâce à cet ensemble hors ligne, nous avons eu d'admirables représentations de *Lakmé*, de la

Traviata, de *Manon*, trois triomphes pour notre charmante première chanteuse, M^{lle} Dorian, si remarquable encore dans les *Noces* et la *Fille du Régiment*, deux pièces qui nous rappelleront également le beau talent de M. Neveu, dont le nom doit évoquer en outre le souvenir du *Chalet* et de la *Dame Blanche*, tandis qu'avec celui de M. Dechesne nous songerons à la *Mascotte*, au *Barbier*, à *Si j'étais Roi* ! A l'actif de M. Grandville je porterai la *Favorite* et *Mignon*, sans parler des deux opéras nouveaux de Delibes et Massenet. La *Fille du Tambour-Major* et *Gillette* me semblent les ouvrages qui ont le mieux fait valoir les qualités de charme et de grâce de M^{lle} Dupouy, notre dugazon.

Avec un pareil ensemble, complété par des artistes tels que M^{me} Cantrelle, MM. Cadeau, Bastin, Labranche et Lamy, l'opinion publique ne pouvait manquer d'être satisfaite.

Elle l'a été complètement, et ce sera la seule récompense d'une direction que préoccupait avant tout la question d'art, et qui, par la façon dont elle faisait les choses, marchait au-devant d'une perte certaine.....

LOUIS DE ROMAIN.

